



COMMUNE DE SORAL PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} février 2021

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe Mme Céline FONTAINE, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
Excusé-e-s	
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et exprime le vœu que bientôt nous puissions tous reprendre nos activités normalement. Il ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30 et accueille les 2 représentants de la FASE.

1. **Présentation du fonctionnement de la FASE**
2. **Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020**
3. **Proposition de nomination au grade de Capitaine de M. Alexandre Héritier**
4. **Projet de loi 12584 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC9 (B605) - Membres suppléants dans les Conseils municipaux**
5. **Projet de nouveau règlement du cimetière**
6. **Proposition de mettre la douane de Soral I au même régime que Soral II (heures d'ouverture et fermeture) - projet de résolution présenté**
7. **Communications de l'exécutif**
8. **Propositions et questions individuelles**

1. Présentation du fonctionnement de la FASE

Le Président introduit MM. Mathias Metzler et Stefano Periciotta de la FASE qui vont présenter la structure, leur action et les buts poursuivis. *(Cf. PPT de présentation)*
Brièvement, leur action se fait en 2 phases : l'observation et une action caractérisée par la souplesse, la mobilité et la réactivité.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FEVRIER 2021

La région BUPP-Champagne, c'est 56 personnes engagées sur un territoire partant de Lancy et se poursuivant tout le long de la route de Chancy. Deux bus tournent régulièrement sur la région pour rencontrer les jeunes et écouter leurs difficultés. Puis, il y a des locaux en accueil libre ou en gestion accompagnée, des actions sport pour tous, du suivi individuel, des petits jobs utilisés comme « accroches », des propositions de stages, le service à la population (anniversaires, soutiens COVID, etc...), et des projets extra-ordinaires, ex. BUPP Plage à Bernex ou voyages à l'étranger pour une prise de conscience d'autres conditions de vie. Pour cette année « Tunisie 2021 », financé par une recherche de fonds menée par les jeunes.

Important, le BUPP ne se substitue pas à la police, mais assure une médiation jeunes-population-structures communales. Pour la gestion accompagnée, une convention tripartite est signée avec des objectifs et une contrepartie sous forme de travail pour la commune, équivalant à un « loyer ».

Soral : aujourd'hui ~10 jeunes de la commune sont suivis et 4 contrats ont été signés.

Budget de fonctionnement de la structure : ~1,2 mio, et participation au BUPP pour Soral : 6'919.-. Pour information, 1 TSHM (travailleur social hors murs) équivaut à un budget d'~106'000.- annuel, mais idéalement avec un engagement sur 3 ans.

A la question de savoir quels petits jobs proposer, il est répondu des tâches de jardinage (ramassage de feuilles, nettoyages urbains) ou aides diverses pour les aînés notamment (courses, promener les chiens). Le tarif est de CHF 22.05 brut, dont 17.-net pour le jeune, qui est aussi assuré.

A la commune de voir quel est son besoin, et à eux de proposer en conséquence.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2020

M. Fontaine, p.6, premier § : « ...de passage entre la route du Creux-de-Boisset et... ». Puis, **p.7, 2^e§ de son intervention :** à supprimer et remplacer par « **L'échange des servitudes est avantageux pour la commune : elle accorde une servitude sur un terrain non constructible et en contrepartie reçoit 2 servitudes, l'une pour le chemin de traverse et l'autre pour un abri bus, ceci au bénéfice des habitants du village.** » Puis, **p. 9, 1^{er}§ :** « 1. Le réseau secondaire **2. Le réseau de quartier structurant** **3. Le réseau de quartier.** Puis, **page 10, son intervention :** «... la séance du 15 décembre...et pus loin...du projet **des bâtiments communaux, sera... »**

Mme Dougoud, p.11, son intervention : « ...à 19H, **pour rencontrer le BUPP.** Puis plus loin « ...caritatives **genevoises, dans le cadre de cette année particulière.** »

M. Battiaz, p.5, fin de sa 1^{ère} intervention : « ...de la parcelle, **selon leurs dire.** »

M. J-M. Dunand, p.4, 1^{ère} ligne sous le Président: «...Etat. **En rapport, il informe du dépôt en début de séance d'une motion pour le maintien des places de stationnement publiques dans le village.** Il demande... »

Puis, **1^{er}§ R. Dunand :** **supprimer la 1^{ère} phrase.** Puis, **3^e ligne avant la fin du 1^{er} § :** « ... rues du village par **trop de parkings sauvages.** » Puis, **J.-M Dunand, 4^e § :** « ... rappelle

l'engagement **de la commune** de... ». Puis, **5^e §** relatif à la discussion avec **M. Chevalier** : « ... ne pourrait se faire, **sans une révision du PLU** ». Et **supprimer la phrase suivante**. Puis, § suivant : « ...à l'EMS qui impliquerait un report des usagers dans les rues **du village, soit 10 à 15 véhicules** ». Puis, **page 5, 1^{er}§** : « ...de se rendre compte que son statut est indéterminé. » **Suppression du reste de la phrase**. Puis, **page 8, fin 2^e§** : « ...garanties **que les places de parking soient maintenues ou compensées**, il votera... ». Puis, **page9, point8, C. Fontaine, dernière phrase** : « ... stand-by, car la législation cantonale est en cours de révision. » Enfin, **p.10, bas de page, son intervention** : « ...D'autre part, il transmet avoir été interpellé par un habitant qui s'étonnait que sa doléance adressée à la Mairie, le 5.11.2020, relative à un problème de sécurité dans le village, soit restée sans réponse à ce jour. Mme Weiss... »

Mme Fabjan, page 3, son intervention : « ... partage les avis positifs sur cette action et relève... ». Puis, **page 5, son intervention** : **mettre le conditionnel pour rendre moins affirmatif ses propos. Elle pense avoir été plus nuancée...**

Mme Pétris, p.11, son intervention : « ...aux services de l'entreprise Chevalley d'aider... »

M. Farner, p. 11, son intervention : **supprimer pour une somme d'~25'000.-.**

M. J.-M. Dunand, p. 4, dernier § : «...dans les courriels échangés entre l'OCT et l'EMS, on... ».

La verbaliste indique avoir scrupuleusement vérifié l'enregistrement des propos tenus en séance avant de les restituer, son travail étant de retranscrire les propos *tenus en séance* au plus juste. Corriger des erreurs est bien sûr nécessaire, mais modifier ou réinterpréter les propos tenus ne fait pas partie de son travail. S'agissant là de l'aspect politique des échanges, il lui paraît que les traiter à ce point de l'OJ du PV, n'est pas adapté.

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé par 11 oui et 1 abstention.

3. Proposition de nomination au grade de Capitaine de M. Alexandre Héritier

Mme C. Fontaine informe de la nomination de M. Alexandre Héritier comme commandant de la compagnie des pompiers de Soral. Le document vous a été envoyé et l'information vous est donc transmise ce soir, officiellement.

M. B. Fontaine relève qu'il est mentionné « avec effet au 1^{er} janvier 2021, sans effet rétroactif possible pour les nominations ». Mais avec une consultation du CM le 1^{er} février, donc après la nomination, il se demande s'il n'y a pas là un vice de forme ? Il suggère d'appeler l'OCPPAM, car à son sens, ce document ne sera pas valable, la procédure n'ayant pas été respectée.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FEVRIER 2021

Le Président estime qu'il faut simplement signaler que la connaissance de cette nomination a été donnée aux services. Le secrétaire général posera la question sur la procédure suivie.

Mme C. Fontaine demande l'accord pour aller de l'avant sans attendre le prochain CM en cas de réponse positive de l'OCPAM, ce qui est accepté.

Le CM félicite d'ores et déjà M. Héritier pour sa nomination.

4. Projet de loi 12584 modifiant la loi sur l'administration des communes (LAC (B605) – Membres suppléants dans les Conseils municipaux

M. Hafner transmet les remarques du Bureau, à savoir que cette disposition concerne avant tout les grandes communes avec partis politiques correspondant à des nombres de sièges. Dans les cas d'absence de longue durée, ces partis « perdent » le(s) siège(s) concerné(s). Mais à Soral, les cas de ce genre qui seraient réglés par « les viennent ensuite » posent la question du degré d'information des dossiers de ces derniers.

Mme Dougoud pense qu'il s'agit d'un vote de principe qui concerne surtout les grandes communes et qui ne sera pas applicable sur Soral.

Un avis général se dégage sur le côté compliqué d'une application dans les petites communes, de même que la question du niveau de connaissance des « viennent ensuite » lorsqu'il n'y a pas de caucus de partis.

M. B. Fontaine demande s'il y aura obligation de remplacer les membres absents ? **Le Président** ne sait pas si ce sera une obligation ou une simple procédure à mettre en place et qui sera utilisable. Du plus, que signifie concrètement « de longue durée » ?

M. Battiaz est d'avis que ce n'est pas adapté à une commune comme Soral et **M. Farner** ajoute que la Champagne ne connaît pas non plus un fort taux de désistement.

M. Florez confirme qu'à son avis ce n'est pas adapté aux petites communes, mais bien plus aux partis.

Mme Fabjan demande s'il est possible d'envoyer des remarques individuellement et le président lui suggère de les envoyer au signataire, M. Cerutti.

Le Président propose alors de passer au vote.

Le PL 12584 est refusé par 11 voix contre et 1 abstention.

5. Projet de nouveau règlement du cimetière

Le CM remercie l'auteur du projet de document, M. Philippe Amez Droz, et **M. Hafner** indique que **Mme Weiss** répondra aux questions.

Mme Dougoud demande si ce projet n'est pas trop détaillé et **M. R. Dunand** relève qu'il n'y a pas de tarifs. Sur ce point **Mme Weiss** répond qu'elle tenait à ce que ceux-ci restent séparés,

car plus souvent modifiés pour des ajustements de prix. De cette manière, on évite de nouvelles votations, de nouvelles impressions, etc...

Mme Fabjan demande ce que signifie l'Art.12 Droit cantonal et **Mme Weiss** répond que si la Ville de Genève organise le service, c'est la commune qui avance les frais, ce qui n'est pas le cas avec un organisme privé. Ceci lui a été confirmé.

M. J.-M. Dunand relève que l'art.8 Tarifs fait aussi état de taxes, en plus des tarifs. Il pense qu'il serait utile de mettre en annexe au règlement un tableau récapitulatif de ces frais.

Mme Fabjan demande si le cimetière a encore des places pour le futur et **Mme Weiss** répond qu'il y a encore des endroits pour creuser. Ce qui n'est pas mentionné, ce serait la construction d'un colombarium et un concours pourrait être lancé, si on veut le faire. Le règlement le permettrait, seuls les caveaux sont interdits.

M. B. Fontaine ajoute qu'un jardin des souvenirs serait aussi envisageable et pourrait être inclus dans le concours.

Le Président propose de faire des propositions dans l'optique d'un concours et de décider au prochain CM de mars. Deux points concernent le CM, les horaires et la date d'entrée en vigueur qui sera celle du jour du vote.

Mme Dougoud demande de se renseigner sur le sens des sanctions prévues à l'Art.48.

Le Président demande à **Mme Weiss** d'envoyer à tous les réponses aux questions posées avant la séance du 8 mars 2021.

6. Proposition de mettre la douane de Soral I au même régime que Soral II (heures d'ouverture et de fermeture) – projet de résolution présenté

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FEVRIER 2021

M. Battiaz distribue la résolution préparée après discussion en commission des routes, visant à une ouverture équitable des douanes de Soral I et II.

Il rappelle qu'il y a 4 douanes situées sur le réseau secondaire : Bossey, Croix-de-Rozon et Soral I et II. Une pétition de 2004 avait demandé une ouverture retardée à Soral II à 8H30, mais refusée par le CE pour des raisons d'équité. Aujourd'hui, il pense qu'il est opportun de demander un régime équitable avec Soral II du fait de l'adoption de mesures de découragement prévues sur Soral II. Proposition est donc faite de voter cette résolution qui concerne aussi Troinex (douane de Bossey) et Bardonnex (douane de Croix-de-Rozon). Le Maire de Troinex, M. Lavorel, a confirmé être confronté à la même problématique d'un trafic pendulaire important avec des rues inadaptées et il a demandé de lui envoyer la résolution une fois votée. **M. Battiaz** pense qu'il serait judicieux de le faire avec toutes les communes concernées et de viser une résolution commune pour avoir plus de poids.

Mme Dougoud demande s'il y a des statistiques du nombre de véhicules qui passent entre 22h et 6h ? **M. Battiaz** répond que les statistiques datent de la pétition de 2004 et qu'il est établi que le trafic a continué à augmenter... **Mme Dougoud** poursuit en signifiant que pour elle, elle ne voit pas l'intérêt de fermer cette douane de 22H à 6H et que ce n'est pas à la commune de gérer le trafic douanier.

M. J.-M. Dunand pense qu'il s'agit d'un problème de sécurité et **M. Thévenoz** ajoute qu'habitant à proximité de cette douane, il peut confirmer qu'il y a du passage la nuit, mais pas énormément. Le problème serait plutôt la vitesse des passages.

M. B. Fontaine relève que l'objectif de cette résolution est de réduire le trafic pendulaire et qu'il n'y a pas beaucoup de raisons de maintenir 2 douanes qui sont sur le même réseau secondaire, mais avec 2 régimes différents. Il sera mieux compris des habitants d'être soumis à un même régime.

M. Battiaz ajoute que cette résolution va aussi dans le sens de souligner que l'Etat ne respecte pas la hiérarchisation du réseau routier. Si celle-ci est votée, il faudra demander aux autres communes dans la même situation de nous rejoindre pour mieux se faire entendre. De plus, il souligne que les augmentations de trafic observées sont totalement hors de notre volonté avec les reports effectués en réponse à la mise en place de différents dispositifs.

Le Président lit la résolution et propose de passer au vote.

La résolution pour un régime équitable d'ouverture des douanes de Soral I et II est acceptée par 11 oui et 1 abstention.

Le Président demande à **M. Revillet** d'envoyer cette résolution aux maires de Troinex et Bardonnex, après communication au CE.

7. Communications de l'exécutif

Mme Weiss informe d'une réunion avec M. Caumel relative au parking et en lien avec la motion. Le PV sera envoyé à tous. Elle peut déjà dire que le conseil donné par l'OCT est de prévoir des places à des endroits justifiés, mais avant de dire à qui reviennent les places, de bien vérifier qu'il n'y a pas d'autres possibilités existantes de garer, sur des terrains privés par exemple.

M. Florez ajoute que cela signifie aussi mandater un externe pour une étude, car un diagnostic professionnel est nécessaire.

M. B. Fontaine pense que l'idéal serait que chacun parque sur son terrain. Les nouveaux bâtiments répondent à cette problématique, contrairement aux anciens. Mais certains règlements communaux imposent, du moment qu'il y a transformation, de régler les places de parking. Il faudrait donc le prévoir dans le règlement communal.

M. Battiaz s'inquiète du prix d'une expertise pour les places de parking, sans garantie de résultats concrets.

Mme Weiss répète que M. Caumel a clairement encouragé à définir d'abord précisément le problème avant d'envisager des solutions.

Une brochure donnée à la commission des routes sera transmise.

M. R. Dunand propose de créer un groupe de travail chargé de réfléchir aux problématiques et de chercher des solutions dans l'optique d'un PDCom en réunissant plusieurs commissions.

Mme C. Fontaine informe avoir reçu avec **Mme Weiss**, MM. Batardon et Dupraz au sujet de la station de lavage des Effeilles. Ces derniers ont informé que le projet pourrait impliquer une forme de servitude pour la commune. L'exécutif s'est positionné favorablement, vu le besoin réel pour les agriculteurs et pour la commune, en plus de son caractère obligatoire. Elle préparera le coût global du projet pour le prochain CM pour répondre à une demande exprimée.

M. Thévenoz explique que sur 1m en longueur, le toit du bâtiment sera à moins de 2m du chemin des Effeilles ; MM. Batardon et Dupraz sont donc venus voir la commune en amont, car avec une lettre de la commune garantissant qu'il n'y aurait pas d'opposition, on pourrait éviter d'avoir à faire un acte notarié.

M. Florez transmet une demande de M. Staub relative à la fermeture de la galerie « Brot und Käse », fermée depuis mars, sans revenus, mais avec des charges qui continuent à courir...Il est proposé que la commune achète un tableau « la Rose » (120x160cm) de M. Staub pour le prix de CHF 5'000.- afin de sauver l'association.

M. Farner, membre de l'association, propose un éclairage sur la galerie et l'association. Il s'agit d'une association à but non lucratif, non inscrite à la commune pour bénéficier d'une subvention, et qui tournait avec 10 expositions par an, à Soral et à Laconnex. Chaque exposant rétrocédant 40% des ventes à la galerie pour couvrir les frais divers inhérents aux expositions. A ce jour, les comptes montrent un solde positif de CHF 400.-. Il regrette qu'au budget 2020, les CHF 6'000.- prévus pour l'acquisition d'une œuvre d'art n'ait pas été remise pour 2021, car cette somme pouvait couvrir la location du local de Laconnex pour un an.

Le sentiment général est que pour cette association soraliennne, non subventionnée, mais bien connue par ses vernissages et qui prend part à beaucoup d'animations ou autres manifestations, qui joue aussi un rôle social en permettant à des artistes d'exister, l'importance de l'aider est sans conteste avérée.

Le Président propose de faire un vote de principe sur l'achat par la commune d'une œuvre d'art de la galerie « Brot und Käse » de CHF 5'000.-.

L'achat d'une œuvre d'art de CHF 5'000.- est accepté par 11 voix pour et 1 contre.

8. Propositions et questions individuelles

Mme Pétris demande où en est le rachat éventuel du restaurant de l'Ecu par la commune ? **Le Président** indique qu'un gérant est toujours cherché, les conditions ont été baissées et qu'il est confirmé que le café n'est pas à vendre.

Puis, elle informe que « Les tréteaux de la fontaine » devront confirmer quand leur spectacle aura lieu.

Retour sur la séance du 11 janvier 2021 des commissions Bâtiments + Affaires sociales qui a permis de rencontrer le BUPP et d'aborder les problèmes avec certains jeunes du village. Une association avec Laconnex était envisagée pour une maison de quartier, mais après contacts pris en ce sens, il appert que leur dernier CM a refusé de s'associer à Soral pour ce projet.

M. B. Fontaine confirme que le BUPP qui a été rencontré ce soir, a une bonne approche avec les jeunes et n'est pas demandeur d'une structure. Il serait donc favorable pour faire une information et poursuivre avec eux, même sans Laconnex.

M. Thévenoz pose la question du Bibliobus pour savoir si on avait vraiment répondu à Laconnex que Soral n'en voulait pas ? **Mme Dougoud** confirme que Laconnex a décidé d'annuler le Bibliobus.

Mme Weiss rappelle qu'un engagement pour le Bibliobus est de 5 ans et coûte CHF 6000.- par an en plus de la mise à disposition d'un endroit équipé pour garer le bus. Il faut savoir qu'à Soral, 11 personnes fréquentent le bus régulièrement en plus des enfants.

M. Claret forme le voeu qu'à la prochaine séance on passe moins de temps avec la revue du PV.

Mme Fabjan transmet un très bon retour sur les bons. Cette action a été très bien reçue et beaucoup de personnes ont été à La Fermette, grâce aux bons. Merci encore. Elle fait part ensuite de la question d'une habitante de la commune relative aux démarches internet pour les aînés. Elle demande si la commune envisage une permanence d'aide pour ce type de démarches ? Il est répondu qu'il y a le site « Soralaide ».

M. Battiaz informe du dépouillements des questionnaires sur la mobilité envoyés avant les Fêtes. 86 personnes ont répondu, les remarques étaient constructives. Il ressort que 86% des personnes empruntent des chemins piétons, qu' il y a 1,6 voiture en moyenne par ménage, que les propositions plébiscitées pour les TPG sont Lully, PLO, Les Esserts. Majoritairement, les gens vont au travail en voiture et dans les propositions, il est question de sens uniques, de fermeture des douanes, de réduction de la vitesse, puis de dos-d'âne, ralentisseurs, feux rouges, etc...Il en tire la conclusion que les gens sont ouverts au changement. Un rapport suivra.

Mme Dougoud relève que 86 formulaires, c'est aussi plus de personnes.

M. B. Fontaine revient sur la présentation des 2 bâtiments communaux organisée à mi-décembre pour dire que le projet a été bien accueilli. Quelques pistes de réflexion pour son évolution sont sorties et plusieurs points devront être étudiés en commission pour donner une affectation plus précise à ces bâtiments.

Visite a été faite aux cuisines scolaires de l'école du Val d'Arve, celle de Cartigny est prévue, pour une vision globale des équipements, de l'organisation.

M. J.-M. Dunant ajoute que suite à la présentation de la FASE, on peut imaginer un local multifonctionnel pour des prestations très diverses.

Mme Fährdrich confirme les retours positifs pour les bons à la Fermette et elle demande quelles sont les conditions pour débloquer le montant de la subvention prévue au budget ? **M. Florez** propose que la commission des finances fasse une réponse.

Mme Weiss demande à connaître le montant reçu par La Fermette avec les bons et il est répondu qu'il s'élève à ce jour à CHF 3'400.-. Il faudra d'ailleurs rappeler que l'échéance de ceux-ci est fixée au 28.02.21.

Mme Dougoud informe avoir été invitée, ainsi que **Mme Weiss** et l'Association des parents d'élèves de Soral Laconnex, à visiter la bibliothèque de l'école. Une proposition

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er FEVRIER 2021

est faite au CM de recevoir l'équipe enseignante pour prendre connaissance du travail mené avec les enfants une 1/2h avant la prochaine séance.

M. Farner informe avoir reçu de l'agence de voyages Helvétie, une proposition de transports sanitaires pour les HUG ou d'autres centres de vaccination, pour savoir quel serait notre intérêt ? Le Conseil municipal a décliné la proposition et **M. Farner** se chargera de leur répondre.

M. Hafner informe que des livres neufs ont été pris dans la cabine à livres, probablement pour la revente. A surveiller. Puis pour répondre à une question posée précédemment sur l'existence d'un vote par procuration pour les c.m., il répond que cela n'existe pas.

Mme Pétris informe d'un événement prévu à La Fermette courant mai pour fêter ses 1 an.

Puis, revenant sur l'invitation faite pour le restaurant, elle regrette que le talon réponse ait été accompagné d'une enveloppe affranchie, au lieu de proposer une adresse courriel.

La séance est levée à 22H33.